

Switzerland's candidature to the Human Rights Council 2025–2027

Switzerland is presenting its candidature for a fourth term on the Human Rights Council (HRC) for the period 2025–2027.

Human rights are the foundation of Swiss society and its model of participatory democracy. Respect between majorities and minorities with different religious, linguistic and cultural backgrounds is indeed a distinguished feature of our country.

It is on the basis of these values that Switzerland took a leading role in the creation of the HRC. Over the years, this continuous commitment has ensured that the HRC has become a central pillar of the UN architecture. The creation of the HRC has also made it possible to strengthen International Geneva and its status as the world center of expertise in the field of human rights.

The HRC is not only an important platform for raising awareness of the role of human rights in conflict prevention: it is also a powerful institution able to react whenever and wherever human rights violations occur.

Without respect for human rights, there can be no sustainable peace, security or development, which in turn further foster the respect for human rights. Switzerland is committed to a peaceful and secure world that allows living without fear and want, the universal protection of human rights, and economic prosperity.

As a UN Member State and as the host country to the HRC, Switzerland will continue to do its utmost to ensure that the UN main intergovernmental body for human rights is adequately equipped to deliver its mandate effectively and efficiently in order to:

- › Promote and protect human rights in a strong HRC;
- › Promote and protect human rights across the UN system; and
- › Strengthen the promotion and protection of human rights at the national level.

I thank you for your support at the HRC elections in October 2024.

Ignazio Cassis
Head of the Swiss Federal
Department of Foreign Affairs

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Switzerland's Pledges and Commitments

I. Promoting and protecting human rights in a strong HRC

Switzerland pledges to promote and protect human rights in the Council as well as ensuring suitable framework conditions by:

- › Continuing to actively participate in the work of the Council in a spirit of cooperation, inclusion, and dialogue;
- › Contributing towards improving the working methods of the HRC;
- › Appropriately addressing new threats and challenges to human rights in relation to the environment and emerging with the rapid development of new technologies, in particular digital, cyber, and neurotechnologies;
- › Strengthening democratic institutions through the promotion and protection of election standards, freedom of expression, and peaceful protest.

II. Promoting and protecting human rights across the United Nations system

To nurture a human rights perspective beyond the UN Human Rights pillar, Switzerland pledges to promote human rights by:

- › Strengthening the space, diverse participation, and voices of civil society representatives, including human rights defenders, paying particular attention to the meaningful participation of women and girls;
- › Contributing to the protection of linguistic, religious, ethnic, national, or other minorities and vulnerable groups;
- › Raising awareness for the role of human rights for the prevention of conflict and violent extremism;
- › Supporting global monitoring and investigation of gross human rights violations while reinforcing accountability and the fight against impunity.

III. Strengthening the promotion and protection of human rights at the national level

Switzerland pledges to further improve its compliance with its human rights obligations and commitments at the national level by:

- › Implementing the accepted UPR recommendations in good faith and drafting its fifth UPR report in an inclusive manner, involving all levels of government and encouraging active contributions from civil society;
- › Stepping up efforts to improve coordination at every level of government towards full implementation of international human rights obligations, including in close cooperation with the recently established independent Swiss national human rights institution;
- › Continuing its efforts to combat all forms of discrimination and violence, particularly sexual and gender-based violence;
- › Continuing its efforts for the principle of non-discrimination and combatting racism by promoting the inclusion and participation of all groups of the population.

Switzerland's Achievements in the HRC

Switzerland played an active role in the creation of the HRC in 2006 and has since had the honour to be a Member for three terms (2006–2009; 2010–2013; 2016–2018). As member as well as observer state, Switzerland has done its utmost to ensure the HRC is a strong and efficient forum, capable to promote and protect human rights around the world.

Switzerland is committed to a HRC that is responsive to human rights violations as well as engaged in the continued development of normative human rights instruments. Switzerland works closely with the Council's special procedures and has extended a standing invitation for all thematic mandates.

In its own initiatives, such as on transitional justice, peaceful protests, or human rights and the environment, Switzerland has championed a cross-regional approach, always favouring and promoting dialogue. These initiatives have produced concrete results: Our commitments to the environment, for instance, culminated in the recognition of a human right to a healthy environment by both the HRC and the UN General Assembly.

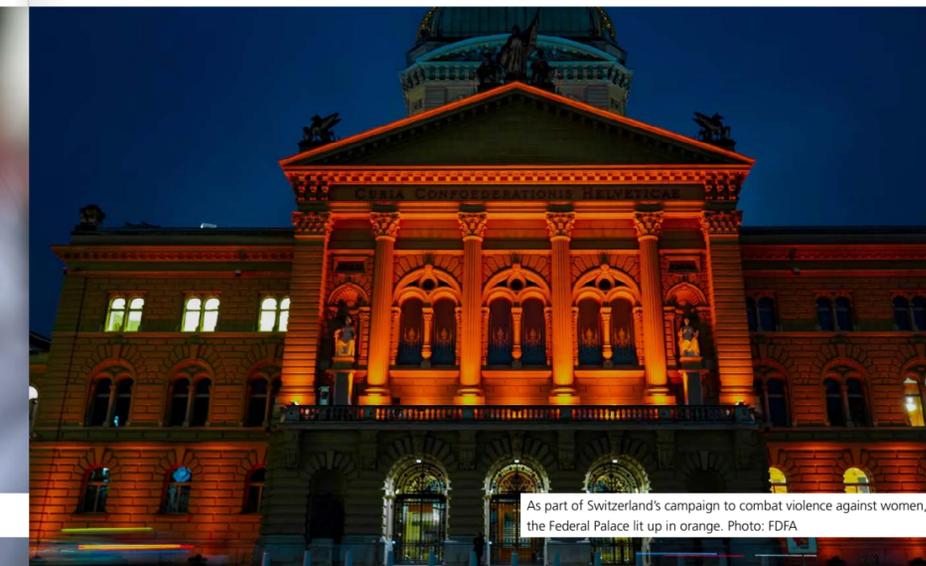
Switzerland is also a fervent supporter of an effective and robust multilateral system and of a strong international human rights system beyond the HRC. Accordingly, Switzerland strives to underscore the importance of human rights for peace and security across all pillars of the UN system during its membership of the UN Security Council (2023–2024).



Landart painting by artist Saype representing two children drawing their ideal world at the UN in Geneva. Photo Valentin Flauraud



Demonstration in defence of press freedom. Photo: Getty



As part of Switzerland's campaign to combat violence against women, the Federal Palace lit up in orange. Photo: FDFA



Ceiling of the Human Rights Council at the European Headquarters of the UN in Geneva. Photo Keystone/Valentin Flauraud

Candidature de la Suisse au Conseil des droits de l'homme pour la période 2025–2027

La Suisse présente sa candidature à un quatrième mandat au Conseil des droits de l'homme (CDH) pour la période 2025–2027.

Les droits de l'homme sont le fondement de la société suisse et de son modèle de démocratie participative. Notre pays se distingue par sa volonté d'accorder la même considération aux minorités qu'aux majorités, qu'elles soient religieuses, linguistiques ou culturelles.

C'est forte de ces valeurs que la Suisse a assumé un rôle de protagoniste dans la création du CDH. Au fil des ans, l'engagement suisse a fait du CDH un pilier de l'architecture onusienne. La création de cette institution a également permis de renforcer la Genève internationale et de confirmer son statut de pôle d'excellence mondial en matière de droits de l'homme.

Le CDH est non seulement une plateforme essentielle pour sensibiliser l'importance des droits de l'homme dans la prévention des conflits, mais également une institution puissante, capable de réagir à tout moment et partout où des violations des droits de l'homme sont commises.

Sans respect des droits de l'homme, il ne saurait y avoir de paix durable, de sécurité ou de développement, lesquels favorisent à leur tour le respect de ces droits. La Suisse s'engage pour l'avènement d'un monde pacifique et sûr, dans lequel chacun vivrait sans crainte et sans manquer de rien, et qui garantirait à tous la protection des droits de l'homme et la prospérité économique.

En tant que membre de l'ONU et État hôte du CDH, la Suisse continue à tout mettre en œuvre pour garantir que le principal organe onusien intergouvernemental en charge des droits de l'homme dispose des moyens nécessaires pour exercer son mandat avec efficacité et efficience, à savoir :

- › promouvoir et protéger les droits de l'homme par l'intermédiaire d'une institution solide ;
- › promouvoir et protéger les droits de l'homme dans tout le système des Nations Unies et
- › renforcer la protection et la promotion des droits de l'homme au niveau national.

Je vous remercie de votre soutien lors de l'élection des membres du CDH en octobre 2024.

Ignazio Cassis
Chef du Département fédéral des
affaires étrangères DFAE

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Promesses et engagements de la Suisse

I. Promouvoir et protéger les droits de l'homme au sein d'un CDH solide

La Suisse s'engage à promouvoir et protéger les droits de l'homme au sein du CDH et à garantir un cadre adéquat de la manière suivante :

- › en continuant à participer activement aux activités du Conseil dans un esprit coopératif, inclusif et de dialogue ;
- › en contribuant à améliorer les méthodes de travail du CDH ;
- › en traitant comme il se doit les menaces et défis émergents dans le domaine des droits de l'homme qui sont en lien avec l'environnement et découlent de l'évolution rapide des nouvelles technologies (technologies numériques, cybertechnologies ou encore neurotechnologies) ;
- › en renforçant les institutions démocratiques par la promotion et la protection des normes électorales, de la liberté d'expression et du droit de manifester pacifiquement.

II. Promouvoir et protéger les droits de l'homme dans le système onusien

La Suisse s'engage à promouvoir et protéger les droits de l'homme dans le système onusien et à cultiver une perspective en matière de droits de l'homme allant au-delà du pilier Droits de l'homme de l'ONU de la manière suivante :

- › en renforçant la place accordée aux représentants de la société civile (y compris les défenseurs des droits de l'homme), leur diversité et leur capacité à se faire entendre, en veillant à ce que les femmes et les filles participent de manière significative ;
- › en contribuant à protéger les minorités linguistiques, religieuses, ethniques, nationales, ou autres minorités et groupes vulnérables ;
- › en mettant l'accent sur la sensibilisation à la dimension des droits de l'homme dans la prévention des conflits et de l'extrémisme violent ;
- › en apportant son soutien à un mécanisme de suivi et d'enquête mondial portant sur les graves atteintes aux droits de l'homme tout en renforçant l'obligation de rendre des comptes et la lutte contre l'impunité.

III. Renforcer la protection et la promotion des droits de l'homme au niveau national

La Suisse s'engage à améliorer encore le respect de ses obligations en matière de droits de l'homme au niveau national de la manière suivante :

- › en appliquant de bonne foi les recommandations de l'EPU qui ont été acceptées et en apportant une dimension inclusive à son cinquième rapport présenté au titre de l'EPU, en impliquant tous les échelons du gouvernement et en encourageant la participation de la société civile ;
- › en intensifiant les efforts pour améliorer la coordination à tous les niveaux du gouvernement en vue d'une mise en œuvre intégrale des obligations en matière de droits de l'homme, notamment en collaboration étroite avec l'institution nationale indépendante des droits de l'homme qui a récemment vu le jour ;
- › en continuant à combattre toutes les formes de discrimination et de violence, en particulier la violence sexuelle et fondée sur le genre ;
- › en restant investie en faveur du principe de non-discrimination et en luttant contre le racisme par l'inclusion et la participation de tous les groupes de population.

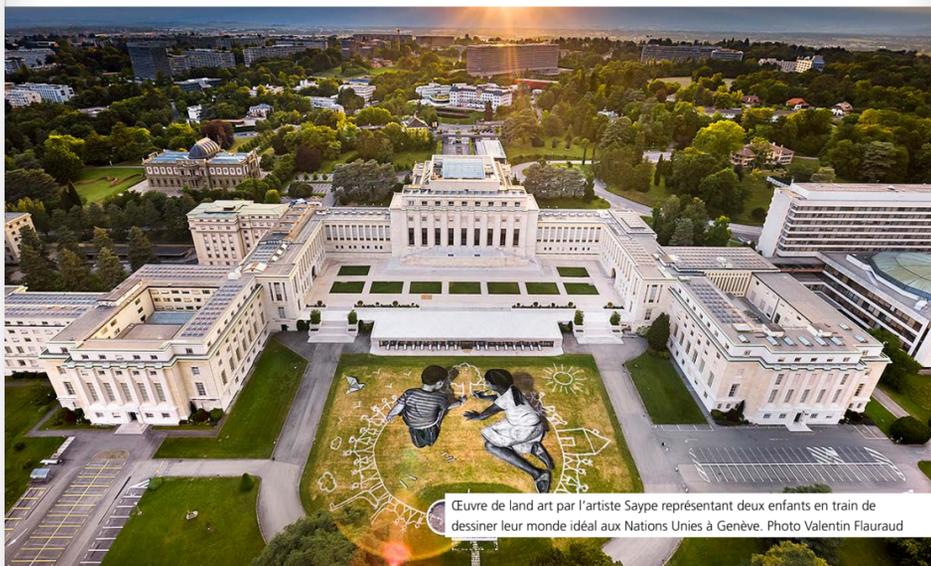
Les réalisations de la Suisse au CDH

La Suisse a joué un rôle actif dans la création du CDH en 2006 et a eu l'honneur d'en être élue membre à trois reprises (2006–2009 ; 2010–2013 ; 2016–2018). En sa qualité de membre et d'État observateur, la Suisse met tout en œuvre pour que le CDH soit un forum solide et efficace capable de promouvoir et de protéger les droits de l'homme dans le monde.

Elle s'engage en faveur d'un CDH ayant la capacité de réagir aux violations des droits de l'homme, investi dans le développement continu des instruments normatifs en matière de droits de l'homme. La Suisse travaille en étroite collaboration avec les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales et a choisi l'option d'une invitation permanente aux titulaires de mandat de toutes les procédures spéciales thématiques.

Dans le cadre de ses propres initiatives portant sur la justice transitionnelle, les manifestations pacifiques ou encore les droits de l'homme et l'environnement, elle plaide en faveur d'une approche interrégionale, en favorisant et en encourageant systématiquement le dialogue. Ces initiatives ont produit des résultats concrets : nos engagements sur les questions environnementales, par exemple, ont débouché sur la reconnaissance, par le CDH et l'Assemblée générale des Nations Unies, d'un nouveau droit de l'homme à un environnement sain.

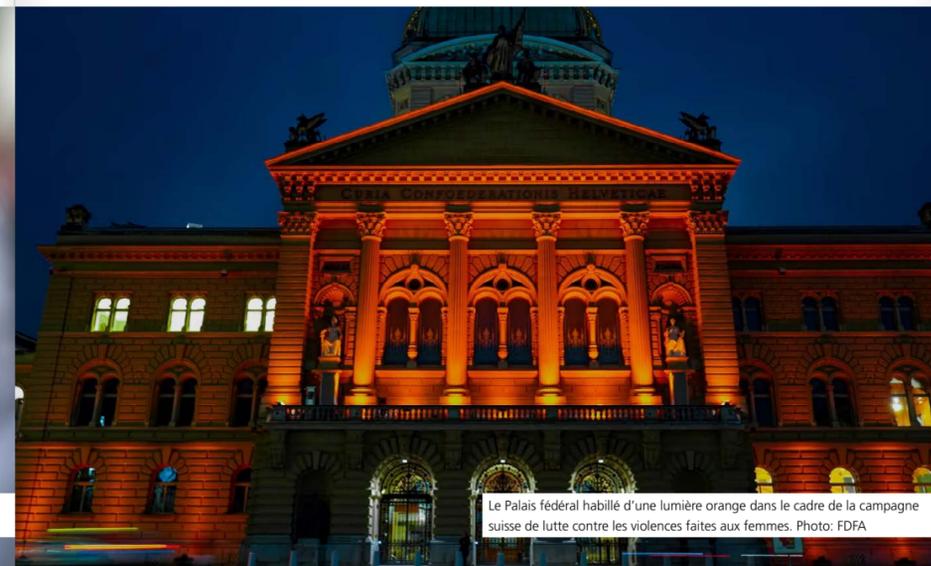
La Suisse soutient par ailleurs activement un multilatéralisme efficace et solide, ainsi que des mécanismes internationaux de protection des droits de l'homme dépassant le cadre du CDH. Par conséquent, elle s'efforce, dans le cadre de son mandat au Conseil de sécurité de l'ONU (2023–2024), de souligner l'importance des droits de l'homme pour la paix et la sécurité et leur rôle dans les différents piliers du système onusien.



Œuvre de land art par l'artiste Saype représentant deux enfants en train de dessiner leur monde idéal aux Nations Unies à Genève. Photo Valentin Flauraud



Manifestation en faveur de la liberté de la presse. Photo: Getty



Le Palais fédéral habillé d'une lumière orange dans le cadre de la campagne suisse de lutte contre les violences faites aux femmes. Photo: FDFA



Plafond du bâtiment du Conseil des droits de l'homme au siège européen des Nations Unies à Genève. Photo Keystone/Valentin Flauraud